

Service affaires générales

Procès-verbal de la séance plénière

Du 25 juin 2010

Présents : M. PERRUT, Député-Maire.

Mlle ANGOUNE, M. BAFFERT, M. BARTHELEMY, Mlle BENK, Mlle BERERD, Mlle BILLOUD, Mlle BOUHAMADI, Mlle BRIDAY, Mlle CAPY, MM. CHABBI, M. CICERON, M. CORGIER, M. DELEAN, M. DEMIR, Mlle DEMIRCI, M. DERRADJI, M. DESMULES, M. DUCHE, M. KHZIBA, Mlle KODALAC, Mlle LAMBERSEND, M. LAPLANCHE, M. LEBLOND, M. OBROU.

Excusés : Mlle AISSA, Mlle AUFFRET, Mlle BENABDALLAH, Mlle BENSABER, Mlle LAIDI, Mlle LAPLANCHE, Mlle LEBRETON, Mlle PRETE, Mlle RAFAI, M. SOBOUL, M. VALERY.

Absents : Mlle ASLANER, M. CALVETTI, Mlle HAOUARI, M. MAROUF, M. TALON, M. ZEBBAR.

Assistaient à la séance : Mme VELUT, Mme DUBOIS, M. GUENICHON, Mme PAGNON, Mme LUTZ, Mme PELOSSE, M. MOULIN, M. DESMULES, Mme BRUN PIGUET.

.....

Secrétaire de séance : Mlle Princia ANGOUNE

Mme VELUT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et désigne Mlle ANGOUNE en qualité de secrétaire de séance.

JUMELAGE ENTRE VILLEFRANCHE ET GETTYSBURG

M. DESMULES rapporte que dans le cadre du programme Jeune Ambassadeur, M. VALERY a eu le privilège de visiter le territoire américain et de découvrir plusieurs de ses grandes

institutions. Étant jeune élu au CMJ, une chose a plus retenu son attention que les autres, celle de l'implication civique des jeunes américains. En effet, aux Etats-Unis, pour intégrer une université, le jeune américain doit avoir effectué un certain nombre de bénévolat pendant sa scolarité ; chose peu commune pour des jeunes français. Il est vrai que l'engagement n'est pas abordé dans la même perspective ici que là-bas. C'est pour cela que M. VALERY a eut l'idée de créer un partenariat entre notre ville et celle de Gettysburg. Tout comme Villefranche, c'est une ville fortement chargée en histoire et dont la population est fière. Son objectif est d'établir et d'entretenir des contacts avec cette ville de Pennsylvanie ; une relation sur une base de longue durée, comme il en est avec un vrai jumelage. Cela serait un moyen pour les Caladois de dépasser les frontières outre-atlantiques et de s'ouvrir au monde, en cette époque qui marque la mondialisation.

M. DESMULES précise que pour les jeunes, il est important d'envisager une société anti-frontalière et cosmopolite. Dans un premier temps, ils souhaitent surtout échanger avec leurs homologues. Après que M. VALERY ait présenté sa réflexion aux membres de la commission communication qui adhèrent au projet, les jeunes élus souhaitent faire connaître aux caladois le vivier associatif de Getys, et vice-versa. Leur objectif est donc établir un état des lieux du monde associatif caladois pour leurs correspondants et de leur expliquer comment s'exprime l'engagement de jeunes élus à Villefranche.

Et plus tard, pourquoi ne pas suggérer à leurs voisins outre-atlantiques la création d'un CMJ dans leur ville, afin de leur montrer le rôle qu'ils pourraient alors jouer au niveau de leur municipalité ; et par la suite, faire s'étendre le dispositif à l'ensemble de leur état ?

M. DESMULES demande aux élus leur aval pour adhérer au projet qui nécessite une continuité sur des années et engage la ville dans des relations outre-atlantique.

Mme VELUT (adjointe déléguée à la jeunesse et à l'insertion) souligne qu'elle a demandé à M. VALERY quels étaient ses interlocuteurs qui sont pour l'essentiel des personnes du milieu scolaire. Elle rencontrera le consul des Etats-Unis à la rentrée de septembre.

M. GUENICHON (adjoint délégué à la culture et aux jumelages) précise que ce projet est fort et qu'il mérite d'être écouté et soutenu. Il pense qu'il nécessite d'être vu en profondeur et n'a pas de refus à formuler aux jeunes élus. Tout comme Mme VELUT, il sera à leur côté dans ce projet. Mme VELUT annonce que dans un premier temps, ce projet n'a pas de coût puisque c'est un état des lieux du monde associatif caladois.

COMMISSION « COMMUNICATION »

ECHANGES ENTRE JEUNES BENINOIS ET CALADOIS

M. LEBLOND explique qu'une délégation béninoise de la ville de Kandi a été reçue à Villefranche le 25 mars dernier. A cette occasion, ils ont eu la chance d'échanger avec certains de leurs membres, dont le Maire de Kandi, monsieur Boubacar OUEDRAOGO, lors de la réception avec la délégation béninoise. Ils ont évoqué une réflexion sur une correspondance entre les jeunes de Kandi et de Villefranche, pour peut-être les aider à créer un CMJ à Kandi si cela intéresse les jeunes béninois. Les représentants de la délégation leur ont promis leur aide pour mener ce projet à terme et dans les meilleures conditions.

Après avoir retravaillé ce projet en commission et avec le soutien de Mme VELUT, les jeunes souhaitent mettre en place une correspondance entre les membres du CMJ et les jeunes de Kandi. M. LEBLOND met en avant le fait que cela peut amener une belle coopération et une belle amitié avec les jeunes du Bénin. Les échanges pourraient éventuellement aboutir à la création d'un CMJ à Kandi.

M. LEBLOND demande l'aval des élus pour commencer le plus tôt possible la mise en œuvre de leur projet.

M. GUENICHON annonce que c'est un très beau projet qu'il mènera avec eux. Il explique que les frais postaux pour les Béninois représentent un coût élevé et qu'il faudra réfléchir à d'autres procédés de communication comme la vidéo transmission. Il précise que courant septembre ou octobre il partira au Bénin accompagné de Mme PAGNON (conseillère déléguée à l'égalité des chances et à la citoyenneté) ainsi que de M. DESMULES (conseiller municipal); qu'ils pousseront le projet, rencontreront des jeunes afin que le projet de création d'un CMJ là-bas se réalise.

COMMISSION « CADRE DE VIE »

FORUM JEUNES

M. DUCHE explique que le Conseil Municipal des Jeunes a organisé un forum le 19 mars à la résidence l'Accueil. L'information avait été menée dans deux établissements : Mongré et Claude Bernard. La tranche d'âge définie était celle des 14 – 16 ans. Tout le CMJ était invité. Le sujet choisit était celui des discriminations. Mme BRISOTTO, juriste à l'ADAVEM (service d'aide aux victimes et de médiation) fut l'intervenante durant tout le temps de cet échange. Elle fut conviée à plusieurs commissions, en amont lors des temps de préparation et en aval pour établir un bilan de l'action.

Le bilan qui peut être fait de cette expérience est mitigé. Les points positifs principaux sont la bonne ambiance permettant un échange riche et soutenu, la facilité de prise de parole grâce à l'intervenante et aux modérateurs, le thème fort mais parlant qui a révélé que des discriminations sont des sujets toujours d'actualité. Le pot final a permis aux participants de se rencontrer et d'échanger convivialement. Le point négatif principal était le manque de personnes extérieures au CMJ. La communication est donc à revoir afin de faire intervenir des jeunes de différents horizons.

La thématique des discriminations est à garder et à approfondir ultérieurement, lorsqu'un « vivier » de jeunes sera présent sur les forums. Comme le thème est un sujet difficile, il paraît judicieux d'aborder des sujets plus légers afin de donner envie aux jeunes d'être présents.

Il est à noter que quelques personnes sur le forum, se sont identifiées en qualité de victime ou voire d'agresseur. Toutes les prises de paroles sont bonnes à entendre. L'information entre les jeunes passe prioritairement par la parole.

M. DUCHE précise que plus de 90% des participants sondés ont apprécié le moment vécu sur le forum. Le bilan financier s'est élevé à 370 € partagés entre 300 € de pot et 70 € l'intervention de Mme BRISOTTO. Les membres de la commission remercient M. BRIDAULT, directeur de la résidence l'Accueil, pour son écoute et la mise à disposition de locaux, Mme BRISOTTO pour la qualité de son intervention et pour son soutien dans la mise en place du projet. Merci également à MMes PAGNON et VELUT pour leur présence continue.

FORUMS PIQUE-NIQUE

M. DEMIR explique que les membres de la commission souhaitent programmer une série de forums pique-nique entre mai et juin 2011, un mercredi sur deux durant 8 semaines. Ils seraient destinés à tous les jeunes de 14 à 16 ans, et auraient lieu au parc de Fontgraine. L'intérêt de ce lieu est multiple. Il est relativement central pour tous. En cas d'intempéries, le caveau Higelin du service jeunesse pourrait servir de lieu de rapatriement. De plus, ce parc est une réalisation du CMJ, ce qui est un symbole fort pour les jeunes élus. Ce lieu est propice à la convivialité et aux échanges, étant doté d'un mini forum.

M. DEMIR avance qu'ils comptent sur une trentaine de personnes par forum. L'idée serait que chacun vienne avec son pique-nique. L'arrivée au parc serait échelonnée, soit entre 12h15 à 13h30, moment du départ du forum. Il y aurait donc un forum tous les 15 jours.

Sur le plan de la communication, le souhait est de créer une plaquette de programmation à diffuser au sein des lieux fréquentés par les jeunes, soit les établissements scolaires, le service jeunesse, les maisons de quartier, la médiathèque, les cinémas... M. DEMIR demande la possibilité de bénéficier d'une diffusion sur triptyques. Le fait de communiquer une seule fois sur différents thèmes est bien plus économique que si la communication se faisait sur chaque thème. Cela permettra également aux jeunes de sélectionner le ou les forums en fonction de leurs centres d'intérêts.

La programmation des thématiques est en cours de réflexion. Sont évoqués à ce jour la sexualité et la contraception, les addictions (alcool, drogues, jeux vidéos...), la malbouffe chez les jeunes, la place du jeune dans la société, le problème de l'orientation scolaire, la réforme des lycées et les dangers d'internet.

Mme VELUT trouve que les sujets proposés sont forts intéressants et qu'à Villefranche, de nombreuses associations pourraient les aider. Elle leur propose d'avancer sur ce projet et d'en reparler lors de la prochaine séance plénière.

COMMISSION « COMMUNICATION »

DISTRIBUTION DU CMJ NEWS N°2

M. DERRADJI présente le bilan concernant la distribution du deuxième numéro du CMJ News qui a été diffusé en 3500 exemplaires, en format A3 en raison de la quantité d'informations. La distribution des gazettes au sein des différentes classes de collèges ne s'est pas faite toujours très facilement du fait du retard de l'impression (3 mois).

M. DERRADJI explique leur volonté initiale d'imprimer en interne à la mairie dans un souci d'économie, soit 308 €. Ils souhaitent cependant passer par une entreprise pour les futurs numéros. Au sein de chaque établissement, un jeune élu était responsable de la distribution et avait en charge de remplir des formulaires de distributions avec le nom et la date de distribution ; ceci dans un souci de responsabilité de tous les membres du CMJ.

M. DERRADJI souligne que certains n'ont malheureusement pas joué le jeu, ce qui est regrettable pour l'image et la crédibilité du CMJ.

Mme DUBOIS (adjointe déléguée à l'information et à la communication) précise que le retard d'impression est dû à une panne du photocopieur de la ville et qu'entre temps une nouvelle photocopieuse plus performante est installée. Vu le modeste budget du CMJ, ils pourront toujours imprimer en interne, cependant rien n'est obligatoire et le choix leur est laissé.

Mme DUBOIS leur propose également de réfléchir avec eux sur la communication des forums pique-nique.

COMMISSION CITOYENNETE

CREATION D'UN JARDIN POTAGER

Mlle LAMBERSEND annonce qu'en date de la dernière séance plénière du vendredi 22 janvier 2010, les membres de la commission informaient les élus du souhait de créer un jardin potager urbain ; projet validé par M. le Député-Maire. Ils avaient évoqué le fait de le localiser rue Martin, sur des terrains appartenant à HBVS.

Après divers contacts avec le bailleur social, il apparaît que certaines de ces parcelles appartiennent à des particuliers. Mlle LAMBERSEND explique qu'ils souhaitent faire un jardin potager ouvert à tous, et principalement aux écoles primaires de la ville. Leur but est de faire des caladois, des éco-citoyens, de donner goût aux enfants de cultiver et manger des légumes et de faire se rencontrer des personnes de générations différentes autour de la terre. Leur volonté est de banir tous les produits chimiques dans les jardins.

Par la suite, ils ont rencontré messieurs NYKIEL et BATTAIL, président et trésorier de l'association des jardins familiaux de la CAVIL. Ces derniers leur ont proposé leur aide ainsi qu'une visite de leurs sites mais leur ont bien spécifié qu'ils n'étaient pas là pour gérer le projet. Ils les ont également mis en garde vis à vis des risques du jardin partagé, c'est-à-dire sans parcelle individuelle et les ont plutôt orienté sur un travail en coopérative. De plus, ils ont souligné l'importance de réfléchir à l'aspect financier d'un tel projet, ainsi qu'à l'équipement et à la cotisation. Messieurs NYKIEL et BATTAIL les ont informé du projet « jardin » porté par des bénévoles du secours catholique.

Mlle LAMBERSEND précise qu'ils se sont rencontrés le 9 juin de ce mois. Leur objectif est similaire à celui du CMJ puisqu'il vise à contribuer à l'épanouissement personnel et familial des personnes et à favoriser les échanges, les rencontres entre celles-ci. Tout comme eux, les jeunes élus souhaitent que ce lieu permette de valoriser et de partager un savoir-faire, de favoriser des échanges entre personnes d'âge et d'origine divers tout en adoptant une démarche citoyenne.

Grâce à ces jardins, les bénévoles du secours catholique souhaitent une production plus saine, permettant de faire des économies, faisant que les gens se rapprochent, qu'il y ait une mixité. Jardiner permet également de travailler et d'avoir un résultat, donc d'être valorisé. Les parcelles sont individuelles et collectives. Les personnes de l'association expliquent que le jardin ne peut pas être un lieu de passage, vu l'importance du côté production. Ils souhaitent également que le jardin soit un lieu de loisirs et de rencontres avec des espaces collectifs, telle une aire de jeux pour les enfants. Ils travaillent sur la mise en place d'un projet commun, non figé, relatif aux espaces collectifs comme des allées communes.

Le jardin d'Arnas est situé en face d'un arrêt de bus. Il est tout récent et débute. Comme il y a un peu d'eau, le souhait de l'association est d'installer une pompe à énergie solaire. Les jardiniers des parcelles individuelles présentent une mixité ethnique et d'âge.

Une autre forme de collectif regroupe des partenaires associatifs tels que l'Accueil, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), la MDR (Maison du Rhône) au sein d'un comité de pilotage. Ce comité de pilotage permet de s'informer de ce que fait « l'autre » sur sa parcelle. Ils ont également l'idée de mettre en place un projet commun par an.

Au final, Mlle LAMBERSEND conclue que leur souhait de créer un potager urbain est déjà réalisé par le secours catholique, avec les mêmes objectifs qu'eux. Comme il existe, il n'est pas nécessaire de refaire la même chose. Donc, avec l'accord du secours catholique, les jeunes ont 2 pistes d'actions. La première au niveau de la communication, en travaillant sur les supports et la deuxième piste en proposant un projet avec une école, ce qui faisait partie de leurs objectifs du départ.

Mlle LAMBERSEND demande aux élus de pouvoir bénéficier de leur avis sur les choix présentés et les remercie.

Mme VELUT avance que l'idée est très intéressante et que les jeunes constatent que le projet est déjà mis en place. Elle leur propose sa présence pour se rendre sur place avec eux et leur soumet la possibilité de s'arrêter à l'Oasis, structure d'insertion qui est dotée d'une animalerie.

Pour conclure, Mme VELUT les félicite pour leur projet qui est déjà décliné dans la réalité.

RECONDUCTION DE LA SOIREE DE FIN DE MANDAT

M. CHABBI rappelle que le 10 novembre dernier, a eu lieu la traditionnelle soirée de fin de mandat, qui marquait la fin de mandat d'un tiers du CMJ, à l'Atelier. Elle a eu un franc succès, comme le témoigne la présence de 138 jeunes ce qui fut un record alors qu'il n'y en eut que 80

jeunes l'année précédente. Il demande la reconduction de la soirée d'ici la fin d'année 2010. En parfait accord avec l'ensemble du CMJ, ils aimeraient revenir à un système plus traditionnel de billetterie, c'est-à-dire avec l'achat du ticket directement à l'entrée le soir de la fête car les jeunes ne sont pas réceptifs à la vente en amont. La nouveauté pour « amener du monde » est donc d'être extrêmement vigilant sur le mode de communication. Bien sûr, la soirée sera annoncée au sein des établissements scolaires.

M. CHABBI demande l'aval pour créer une communication par chaînes, via les téléphones et internet. Cette méthode a déjà fait ses preuves pour ce type d'événement et fonctionne très bien. Il indique que les recettes seront de nouveau reversées aux jeunes de Kalarach.

M. CHABBI formule donc le souhait de reconduire ce moment festif qui clôt la fin de mandat de certains d'entre eux et de pouvoir utiliser le système de chaînes pour une meilleure communication.

A la question de reconduire la soirée de fin de mandat, Mme VELUT répond par l'affirmative. Quant au système de chaînes, elle explique la motivation de son refus du fait de la non maîtrise du système, que les jeunes peuvent être vite débordés. Elle rappelle que le but de la soirée de fin de mandat n'est pas de faire salle comble mais de vivre un moment convivial avec ses copains. Elle précise aux jeunes que s'ils décident d'utiliser leur portable pour informer leurs amis, ils les invitent personnellement, à titre individuel et non en qualité d'élu. Elle convient que ce fonctionnement a fait ses preuves mais que le but n'est pas de faire 600 entrées.

Mme DUBOIS confirme que la mise en place de ce type de communication pourrait créer des débordements.

Mme VELUT conclue par le fait que la soirée de fin de mandat est un événement des jeunes élus mais n'est pas une soirée événementielle du CMJ.

COMMISSION « EVENEMENTIEL »

JOURNEE DES CULTURES URBAINES

Mlle CAPY rappelle que lors de la séance plénière du 22 janvier 2010, les membres de la commission avaient souhaité créer un événement autour des cultures urbaines, l'après-midi du samedi 5 juin 2010, place des Arts. M. le Député-Maire avait adopté ce projet sur son principe trouvant que cette proposition reflète la volonté des jeunes de montrer les cultures dans leur diversité d'expression, tout en fédérant des énergies.

Le projet des cultures urbaines en Calade, du nom d'URBAN in Cal, a débuté le lundi 12 avril 2010 avec l'ouverture du concours photo intergénérationnel sur le thème « scènes de ville, chaînes de vie ». Petits et grands ont pu participer en déposant leurs photos (3 maximums par participant), soit sur le site www.urbanincal.fr, soit à l'accueil de la mairie, jusqu'au 22 mai. Le jury composé de 4 professionnels et de 4 élus (2 aînés et 2 jeunes) a donné à chacun sa chance de voir sa photo sélectionnée. L'inauguration a eu lieu le samedi 5 juin, place des Arts avec l'annonce officielle des lauréats. Les gagnants du concours peuvent voir leur photo exposée sur la place des Arts jusqu'au 4 juillet. Les jeunes élus tiennent à remercier les partenaires pour leur générosité, soit les optiques TONDEUR, la bijouterie CREPIER et INTERSPORT.

Mlle CAPY rappelle que les jeunes élus ont également organisé des animations urbaines qui ont agrémenté cet après-midi. Une scène ouverte de danse, de rap, de hip-hop, de break et de slam a permis à qui le souhaitait de se produire devant un public. A 17 heures, un spectacle de slam a clôturé cet événement unique à Villefranche !!!

Mlle CAPY remercie toutes les personnes qui les ont aidé et grâce à qui cet événement a pu exister. Un merci spécial à M. FUSINA sans qui le concours photo n'aurait pas eu lieu. Merci également aux Concerts du Kiosque pour avoir fait figurer le spectacle slamé au sein de leur plan de communication, aux Calades et à l'office du tourisme pour le prêt de leur réfrigérateur. Et

bien sûr un grand merci à mesdames VELUT et DUBOIS pour leur soutien et leur implication à leurs côtés.

Mlle CAPY souligne que l'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes est très satisfait de l'ambiance chaleureuse qui régnait sur la place. Beaucoup de jeunes de tout Villefranche se sont déplacés. Leur action a permis à des personnes d'autres générations de faire connaissance avec un aspect des cultures urbaines. C'est pour cela que les jeunes demandent la possibilité de faire perdurer cet événement unique à Villefranche.

Mme DUBOIS remercie tout d'abord les jeunes du CMJ pour leur implication le jour J sur la place des Arts, où personne ne manquait ou presque. Elle précise que même certains anciens élus étaient présents. Pari tenu ! L'événement a eu lieu ! Mme DUBOIS se félicite que tous ensemble, ils soient arrivés à montrer ce projet d'envergure qui avait suscité l'enthousiasme des jeunes dès le départ, avec le budget modeste du CMJ, associé à celui du service communication.

Mme DUBOIS précise que l'idée du concours photo leur a permis de créer un support central autour duquel gravitaient les autres manifestations de cultures urbaines, et de faire vivre Urban in Cal au-delà de cette après-midi festive du 5 juin, pour tout un mois au cœur de la ville, soit jusqu'au 4 juillet sur la place des Arts.

Mme DUBOIS souligne que le choix du prestataire était indispensable pour ce concours photo, qu'un artiste professionnel de la photo, Dominik FUSINA, qu'elle remercie pour la qualité de son travail, a largement participé au succès de ce 1^{er} concours photo organisé à Villefranche. La vision intergénérationnelle de la ville a été très intéressante, et les photos primées sont un outil promotionnel non moins intéressant de la cité.

Mme DUBOIS explique que les scènes ouvertes de hip-hop, de break, de R&B et de slam n'ont pas désempilé tout au long de l'après-midi devant un public conquis, et ont permis à de nombreux talents de la ville de s'exprimer, et même de toucher les personnes présentes. Un bonheur n'arrivant jamais seul, elle se félicite d'avoir appris ce jour même, à l'issue de la prestation très remarquée des danseurs du service jeunesse, que ceux-ci venaient de remporter le « hip-hop contest 2010 » à Bron !

Mme DUBOIS conclue en précisant que cette manifestation leur a permis de voir beaucoup de jeunesse au cœur de la ville, ainsi que des spectateurs de tous les âges. Cette manifestation est fédératrice à tous niveaux, tel le partenariat des acteurs économiques locaux. Elle est prête à renouveler l'édition des cultures urbaines l'été prochain à Villefranche.

Pour Mme VELUT, cet événement fut très réussi ; le groupe Etincelle de Lyon est prêt à revenir l'année prochaine. Personnellement, elle est tout à fait favorable à la reconduction d'Urban in Cal l'année prochaine et souhaite que les services de la ville gère l'événement car le CMJ n'a pas vocation à organiser mais à suggérer des actions.

QUESTIONS DIVERSES

M. LEBLOND souhaite apporter une précision concernant l'utilisation de facebook lors de la journée des cultures urbaines. Il affirme avoir utilisé ce moyen de communication en tant que jeune et que cela a amené du monde.

Mme VELUT répond que l'utilisation du réseau social est de sa propre responsabilité, qu'il le fait sur un plan personnel, mais non en qualité de jeune élu.

M. LEBLOND annonce qu'il continuera à inviter ses amis à titre individuel, comme auparavant.

Mme VELUT propose d'en reparler ultérieurement avec eux s'ils le désirent. Elle précise que toute information publique relative à la ville doit être validée par la mairie et avance l'idée que ce sujet peut faire l'objet d'un thème de travail lors du prochain week-end de cohésion.

Mme PAGNON rebondit sur l'utilisation de facebook en expliquant que c'est un moyen de communication mais qui n'est pas unique. Les projets des jeunes ont pour objectif la création du lien social. Selon elle, Internet ne permet pas de créer du lien social, ça fausse les rapports sociaux au niveau de la société. Facebook n'est qu'un moyen parmi d'autres.

Mme PAGNON suggère aux jeunes de se rapprocher de Mme DUBOIS pour étudier la possibilité de création d'un lien sur le site de la ville.

Arrivée de M. le Député-Maire.

Mme VELUT souhaite faire un point sur l'organisation des prochaines élections du CMJ. Elle rappelle que sont électeurs tous les jeunes caladois scolarisés en 4^{ème} dans les 6 collèges Faubert, Jean Moulin, Maurice Utrillo, Claude Bernard, Notre Dame et Mongré. Seuls les élèves caladois peuvent se porter candidats. Chaque établissement scolaire aura au moins un titulaire et un suppléant à élire, pour tendre vers une répartition des 39 élus titulaires la plus représentative du poids démographique des établissements. La période de sensibilisation se tiendra du 20 septembre au 1^{er} octobre auprès des élèves de 4^{ème} par une rencontre – témoignage animée par des élus municipaux, les jeunes élus de l'établissement et la coordinatrice du CMJ. Les élections se dérouleront le jeudi 21 octobre 2010 au matin et la proclamation des résultats sera effectuée par M. le Député-Maire le jour même à 18h à la mairie.

M. LAPLANCHE questionne Mme PAGNON concernant la visite du Mont Verdun. Mme PAGNON explique qu'il ne sera pas possible de visiter la base suite à une décision nationale. La base du mont Verdun devient une réelle base pro-stratégique avec la présence de militaires de l'OTAN.

Mme PAGNON invite les jeunes à se rendre place des Arts le 10 juillet pour célébrer la fête nationale.

M. LAPLANCHE demande à Mme PAGNON ce qu'il en ait concernant la programmation de la visite du musée du souvenir.

Mme PAGNON l'informe que la visite s'effectue en petits groupes et que des questions doivent être présentées en amont. Elle a demandé l'ouverture au public du musée le 8 juillet de 14h à 18h.

M. LAPLANCHE demande la possibilité d'organiser une nouvelle session PSC1 pour les jeunes du CMJ n'ayant pu bénéficier de cette formation.

Mme VELUT accepte.

M. le Député-Maire remercie les jeunes de leur présence et leur demande d'accepter ses excuses pour ce retard.

M. le Député-Maire félicite les jeunes pour leur action autour des cultures urbaines où l'expression était à l'honneur.

M. le député-Maire invite les jeunes à divers événements durant l'été : le 10 juillet de 10h à 18h, place des Arts, du 9 au 13 juillet lors d'« un été côté Saône » en bord de Saône, et le 17 juillet au parc Vermorel pour la retransmission sur écran géant de l'opéra « Porgy and Bess » de Georges Gershwin.

M. le Député-Maire lève la séance en souhaitant de bonnes vacances aux membres du CMJ, dans l'attente de la rentrée afin de poursuivre les projets travaillés.

Vu, le Secrétaire

Vu, le Député-Maire,

P. ANGOUNE

B. PERRUT